

COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal Séance du 13 mai 2022

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

L'an deux mil vingt-deux, le 13 mai à 18 h, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. ZENTNER Franck, Maire.

Etaient présents : ZENTNER Franck, BAUDART Frédéric, MABIRE Jean Louis, PIOT Lucas, GOMES TILLOY Hélène, GILLON Angélique, AUTIN Philippe, CELLIER Denis, COQUILLARD Jean-Marie, FAILLIET Nathalie, VAIRY Laetitia, ROBIN Jean-Jacques

Date de la convocation
13/05/2022

Date d'affichage de la convocation
13/05/2022

Date d'affichage de la délibération
16/05/2022

Absents excusés : MICHELET Aline, ARBELIN David, JACQUES Alex

Absent :

Délibération n°2022-3-3

M. JACQUES Alex a donné procuration à M. ZENTNER Franck
Mme MICHELET Aline a donné procuration à Mme GILLON Angélique

OBJET

**Décision modificative 1
Fonds de concours Travaux
Route de Naviaux**

M. PIOT Lucas est désigné secrétaire.

Suite à la délibération 2022-3-2 « Demande de travaux de voirie « Route de Naviaux » auprès de la CCAC et apport d'un fonds de concours », il convient d'inscrire cette dépense, d'un montant de 11535,56 € au budget de la manière suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement
Article 2041512 = + 11 600 €

Recettes d'investissement
Article 021 (chap 021) = + 11 600 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement
Article 615221 = - 11 600 €
Article 023 (chap 023) = + 11 600 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, cette décision modificative et demande à Monsieur le Maire de faire le nécessaire.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à LA NEUVILLE AU PONT, le 16/05/2022

Le Maire
Franck ZENTNER

